Newsletter - Septembre 2022

EASTRATEGIES

YOUR CONTACT IN EASTERN EUROPE

Actualités politico-économiques
Roumanie

08 SEP

[Eastrategies à votre rencontre au SPACE 2022 de Rennes]

05 SEP

[Roumanie : La population s'apprête à descendre sous les 19 millions de résidents]

31 AOÛT

[Roumanie : Forte augmentation des créations d'entreprises à capitaux étrangers]

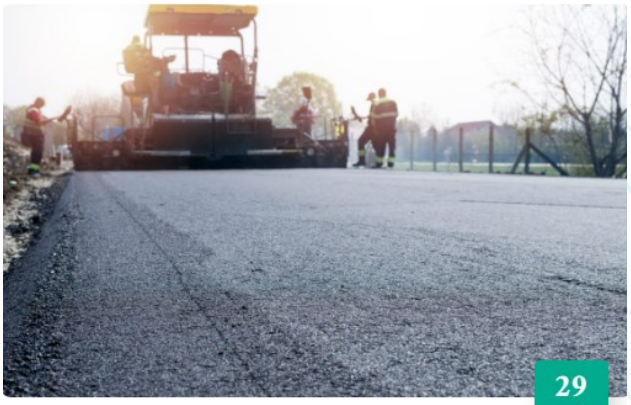

29 AOÛT

[Roumanie : 5 milliards d'euros investis en 2022 pour les infrastructures de transport]

23 AOÛT

[Roumanie : Les consommateurs restent très fidèles aux magasins physiques]

28 JUIL

[Qu'est-ce que le diagnostic export ?]

La sécheresse menace la production agricole roumaine : Avec l'augmentation de la superficie des terres cultivées en manque d'eau, la sécheresse persistante menace de réduire la production agricole dans la plupart des régions en Roumanie cette année, a déclaré le ministère roumain de l'Agriculture et du Développement rural. Selon les données du ministère, la sécheresse a touché 375.423 hectares de terres cultivées dans 33 des 41 comtés de Roumanie, causant des dommages. Environ 54 % des dégâts sont signalés dans la culture du blé et du triticale, 17 % dans le maïs et 16 % dans le colza et le tournesol. La Roumanie compte environ dix millions d'hectares de terres arables, dont seulement trois millions sont irrigués. Les agriculteurs pensent quant à eux que la superficie réelle des terres cultivées touchées par la sécheresse est encore bien supérieure à ce que les statistiques officielles ont révélé et que les conséquences seront graves. Selon les chiffres officiels, la production de blé du pays est en baisse de 18 % par rapport à l'année dernière. Des dommages sont également attendus pour la production de tournesol, car la sécheresse a obligé les agriculteurs à commencer la récolte beaucoup plus tôt que d'habitude. Parallèlement, des centaines de localités à travers la Roumanie ont restreint l'approvisionnement en eau pour faire face à la crise.

Source : china.org.cn

Tendance positive pour l'économie roumaine : Le Premier ministre Nicolae Ciucă a commenté les prévisions de la Banque mondiale, qui envisagent pour la Roumanie une croissance économique annuelle moyenne de 5,2% pour la période 2022-2030. Selon M. Ciucă, ces prévisions confirment la « tendance positive » de l'économie roumaine et son potentiel de développement à long terme. Pour le Premier ministre, il s'agirait d'un progrès « basé sur des investissements, sur des projets de réforme et sur des objectifs tels que le renforcement du statut de membre de l'Union Européenne et de l'Otan et l'adhésion à l'Organisation de développement et de coopération économiques (OCDE) ». Le chef du gouvernement a tenu à rappeler que le gouvernement s'était engagé à mettre en œuvre des réformes « ambitieuses », avec des résultats « mesurables à moyen et long terme ».

Source : Agerpres

La sécheresse modifie le bilan énergétique de la Roumanie : La sécheresse est l'une des causes qui, au cours des 5 premiers mois de cette année, ont entraîné une baisse de 25% de la production d'électricité des centrales hydroélectriques de Roumanie par rapport à l'année dernière. Sur ces 5 mois, cette production s'est élevée à 6,31 milliards de kWh. Selon le média, il y a peu de chances que cette tendance s'améliore, à cause de la recommandation d'utilisation rationnelle de l'eau en période d'alerte sécheresse. Selon l'Administration nationale des eaux roumaines , le taux de remplissage des 40 lacs d'accumulation était de 80% la semaine dernière et une baisse était attendue jusqu'à un niveau de 68% en raison de la sécheresse.
Le média informe également que cette baisse de production de 25% des centrales hydroélectriques a été partiellement compensée par l'augmentation de 22,6 % de la production des parcs éoliens et de plus de 11 % des parcs photovoltaïques.

Source : Curs de guvernare

Avec des livraisons de blé et de maïs doublées par rapport à l'année dernière, la Roumanie reste le deuxième plus grand exportateur de céréales de l'UE au cours de l'année commerciale 2021/2022 : Il reste encore deux semaines avant la fin de cette année agricole commerciale et la Roumanie a presque certainement obtenu sa deuxième place dans le classement des plus grands exportateurs de céréales de l'UE. Environ un demi-million de tonnes nous séparent de la France, leader traditionnel sur ce marché, dans un contexte où la Roumanie n'exportait pas de sorgho et de blé dur. Cependant, nous sommes le premier exportateur de maïs, comme l'an dernier, et le deuxième pour le blé et l'orge. Par rapport à l'année dernière, les quantités de blé et de maïs livrées ont presque doublé.
Selon les dernières données de la CE, au cours des 51 semaines sur 53 de l'année commerciale 2021-2022, la Roumanie a livré plus de 12,1 millions de tonnes de céréales (blé, farine de blé, maïs, orge, avoine) à travers les frontières de l'UE), soit 27,4 % des exportations totales de l'UE, qui s'élevaient jusqu'à présent à 44,1 millions de tonnes.
Nous sommes à nouveau le leader du marché des exportations de maïs, avec des livraisons de plus de 4,1 millions de tonnes sur un total de 5,7 millions de tonnes. Concernant le blé, sur la période analysée, nous avons exporté 6,3 millions de tonnes de blé boulanger (contre 3,1 millions de tonnes sur l'ensemble de la dernière campagne de commercialisation), la deuxième quantité après la France, qui a fait état de livraisons de 8,1 millions de tonnes. Au total, l'UE a vendu 26,6 millions de tonnes de blé à travers les frontières, principalement vers l'Algérie, l'Égypte et la Chine.
Source : economica.net

Projet d'achat de 12 trains à hydrogène : Le ministère des Transports veut acheter 12 trains à hydrogène, un investissement représentant

plus d'un milliard d'euros. Le projet de décision gouvernementale sera approuvé, lors du conseil des ministres. Selon le mémorandum, les 12 trains eux-mêmes coûteront 174 millions d'euros, mais leur maintenance, les réparations et la fourniture d'hydrogène pour une durée de 30 ans s'élèveraient à près d'un milliard d'euros. Dans le Plan national de relance et résilience, outre le financement de l'acquisition des 12 trains à hydrogène, la réhabilitation et le renouvellement de deux lignes de train est également prévue. Il n'y a pas eu d'achat public de matériel roulant neuf destiné au transport ferroviaire public de voyageurs depuis 15 ans en Roumanie. Le gouvernement affirme que l'introduction de locomotives électriques à combustible à hydrogène n'a pas pour objectif d'annuler les programmes d'électrification, mais constitue seulement une alternative écologique au transport sur traction diesel sur des lignes qui ne sont pas encore électrifiées. Le réseau ferroviaire public en Roumanie avait en 2021 une longueur d'environ 10 500 km, dont 64% ne sont pas électrifiés.
Source : Economedia

Adhésion à l'espace Schengen : Le Premier ministre Nicolae Ciucă a remercié la France et l'Allemagne pour leur soutien en vue de l'adhésion à l'espace Schengen, notant « qu'il semble que les deux pays soient les partisans » de la Roumanie dans ce processus. Les précisions ont été apportées lors de l'événement Grand Matinal Digital, organisé au Palais Victoria par la Chambre de commerce et d'industrie française en Roumanie. Nicolae Ciucă s'est dit convaincu qu'après avoir rejoint l'espace Schengen, la Roumanie deviendrait également membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). « En même temps, je pense qu'il est important d'évoquer le récépissé de la feuille de route pour devenir membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques, une feuille de route qui a été signée à Paris et à travers notre ambassade à Paris, nous avons réussi à nous coordonner très bien avec l'OCDE et de cette manière garantir que nous suivrons un chemin aussi bien coordonné que possible et bénéficier, après avoir réussi à entrer dans l'espace Schengen, d'un accès complet à l'Organisation de coopération et de développement économiques », a déclaré le Premier ministre.
Source : Agerpres

Baisse des importations de gaz et réduction de la production interne : Le volume de gaz naturel importé par la Roumanie au cours des cinq premiers mois de 2022 s'élevait à 930 500 tonnes d'équivalent pétrole (tep), soit 14% de moins qu'à la même période de l'année dernière, informe l'Institut national de la statistique (INS). La production nationale de gaz naturel au cours de la même période a été de plus de 2,9 millions de tep, soit 5,61 % de moins que celle des cinq premiers mois de 2021. La Commission nationale de stratégie et de prévision prévoit pour 2022 une production de gaz de 7,45 millions de tep, soit 1,9% de plus qu'en 2021, et des importations de 2,33 millions de tep, soit 19,6% de moins par rapport à l'année dernière. Selon la « Stratégie énergétique 2019-2030, dans la perspective de 2050 », élaborée par le ministère de l'Énergie, la production de gaz naturel de la Roumanie atteindra un pic de 132 TWh en 2025, en raison de la production en mer Noire, puis diminuera à 96 TWh en 2030 et à 65 TWh en 2050. De son côté, la consommation finale de gaz naturel restera constante entre 2030 et 2050, à un niveau de 68 TWh. Le niveau de la demande maximale est estimé à environ 73 TWh, et le niveau minimum, de 63 TWh en 2030, à 47 TWh en 2050.

Source : Agerpres

La Roumanie relance la construction d'éoliennes avec un contrat Siemens Gamesa et Eurowinds : Le germano-espagnol Siemens Gamesa et le danois Eurowind Energy ont annoncé un accord pour la construction en commun du premier parc éolien terrestre non subventionné en Roumanie, d'une capacité de 48 mégawatts, qui marque une reprise du développement de l'éolien dans ce pays.
Siemens Gamesa fournira huit turbines SG 6.6-170 pour équiper au cours du second semestre 2024 le projet éolien Pecineaga, situé à 50 kilomètres du port de Constanta, qui sera coordonné par Eurowind Energy, indique un communiqué. Aucun montant n'a été divulgué pour ce projet, le premier depuis près de dix ans en Roumanie, pays qui avait financé le développement de l'énergie éolienne entre 2010 et 2014, avant d'arrêter tout développement dans ce secteur. Le pays qui cherche comme le reste de l'Europe à se passer du gaz russe, dispose de 3 GW de capacité éolienne installée, sur les 189 GW des 27 pays de l'UE, selon l'association du secteur WindEurope, soit beaucoup plus que ses plus proches voisins, sauf la Pologne (6,3 GW).

L'électricité éolienne représentait 11% de sa production électrique en 2021 selon WindEurope (contre 9% pour la Pologne).
Source : connaissancedesenergies.org

Entreprises françaises en Roumanie

DACIA – RENAULT

C'est la Dacia Dacia Logan remise au gout du jour : sera-t-elle commercialisée en France ?

La berline abordable du constructeur roumain s'adapte à la nouvelle identité visuelle de Dacia avec tout ce que cela implique. Dacia Logan est commercialisée sur certains marchés européens, la France n'étant pas parmi les premières à la recevoir.

La gamme Dacia Logan se renouvelle en septembre. Main pour le moment, la Dacia Logan ne peut pas être achetée en France bien que son lancement dans un avenir proche ne soit pas exclu compte tenu de la bonne demande pour le modèle ; tout dépendra du problème actuel avec les pièces et les fournitures sur lesquelles la marque peut compter.

La nouvelle gamme Dacia Logan 2023 est reconnaissable par la nouvelle calandre, l'insertion du nouveau logos. A l'intérieur, un nouveau volant ainsi que d'autres petits détails décoratifs spécifiques s'ajoutent à la liste. En Roumanie, les prix de la Dacia Logan 2023 commencent à 13 600 € sans remises.

Selon les premiers détails, la petite berline peut être commandée en Roumanie avec le moteur 1.0 TCe de 90 ch, couplé à une boîte manuelle à cinq ou six vitesses (200 € de différence), ou l'automatique de type CVT, et avec le 1.0 ECO-G de 100 ch qui fonctionne aussi bien avec du gaz GPL qu'avec de l'essence sans plomb. Dacia continue de structurer l'offre en deux niveaux de finition, à savoir Expression et Prestige.

Dacia Logan 3 a été lancée en 2022 en pleine pandémie de Coronavirus, mais aussi en pleine crise mondiale des semi-conducteurs, qui s'étend sur toute l'année 2021. La Dacia Logan a toujours jouit de moins de popularité en Europe, et en Espagne en particulier que d'autres modèles tels que la Dacia Sandero ou la Dacia Duster : l'an dernier, seules 425 unités de la Logan ont été vendues, ce chiffre n'est pas comparable avec celui de la Sandero (20.419) ou Duster (12.404).

Source : motorsactu.com

GROUPE PIRIOU

Concarneau. Piriou va construire un second voilier cargo pour Towt

Le groupe Piriou, basé à Concarneau (Finistère), a signé un nouveau contrat avec la société de transport à la voile Towt (Transoceanic wind transport), née à Douarnenez et dont l'activité est localisée au Havre, pour la construction d'un second voilier cargo d'une longueur de 81 m et d'une largeur de 11,90 m, sistership du premier commandé en janvier 2022.

Avec une capacité d'emport de marchandises de 1 100 tonnes, les deux navires sont conçus pour 320 jours de mer par an, la navigation s'effectuant « 90 à 95 % du temps à la voile », selon Guillaume Le Grand, président et cofondateur de Towt.

Les deux voiliers peuvent embarquer un équipage de sept à douze personnes, et accueillir jusqu'à douze passagers. Ils permettent de réaliser des transatlantiques en quatorze jours.

Construits en Roumanie

La livraison du premier navire est programmée à la fin de l'année 2023, à Concarneau, celle du second au printemps 2024. La construction de la première unité débutera sur le site Piriou de Giurgiu (Roumanie) dans les semaines à venir. Le navire arrivera à Concarneau à l'été 2023 pour armement.

Source : ouest-france.fr

EASTRATEGIES

Evénements

Le correspondant FIM à Paris les 8 et 9 septembre 2022
Le Correspondant FIM en Roumanie, Marc Huot, sera présent en France aux dates et lieux suivants :
A Paris, du 8 au 9 septembre
A Rennes, du 9 au 15 septembre
Si vous souhaitez le rencontrer, vous pouvez le joindre au +33 6 43 51 30 08.

FÉDÉRATION DES INDUSTRIES MÉCANIQUES

*

BIFE-SIM (22 - 25.09.2022) : www.bife-sim.ro
Salon international de mobilier, produits en bois, accessoires, décorations intérieures, machines et équipements pour l'exploitation forestière et la transformation du bois
Lieu et organisateur : Bucarest, Romexpo SA

COSMETICS BEAUTY HAIR (22 – 25.09.2022) : www.expocosmecs.ro
Salon international de produits et d'équipements pour la cosmétique, le soin du corps et la coiffure
Lieu et organisateur : Bucarest, Romexpo SA

INDAGRA (26 – 30.10.2022) : www.indagra.ro
Salon international d'équipements et produits pour l'agriculture, l'élevage, la viticulture et l'horticulture
Lieu et organisateur : Bucarest, Romexpo SA

INDAGRA FOOD & CARNEXPO (26 – 30.10.2022) : www.indagra-food.ro
Salon international pour l'industrie alimentaire
Lieu et organisateur : Bucarest, Romexpo SA

DENTA (10 - 12.11.2022) : www.denta.ro
Salon international de produits et d'équipement pour la médecine et la technique dentaire
Lieu et organisateur : Bucarest, Romexpo SA

ROMMEDICA (10 - 12.11.2022) : www.rommedica.ro
Salon international de médicine et pharmacie
Lieu et organisateur : Bucarest, Romexpo SA

Bulletin financier

Taux d'absorption des fonds européens : Le Premier ministre Nicolae Ciucă a fait savoir que le taux d'absorption des fonds européens par la Roumanie s'élevait à 64,5% sur la période 2014-2020. « Le taux d'absorption des fonds européens de 64,5% place la Roumanie à un niveau égal à l'Allemagne et très proche de la France (65%), dépassant les anciens États membres comme la Belgique (59%), l'Italie, l'Espagne ou les Pays-Bas (chacun avec un peu plus de 56 %). Ce pourcentage représente 22 milliards d'euros (…) sur le total de 35,2 milliards d'euros alloués à la Roumanie pour l'exercice 2014-2020 », a écrit le Premier ministre sur sa page Facebook.
Selon M. Ciucă, 7,8 milliards d'euros sont entrés en Roumanie depuis que le Parti national libéral (PNL) est revenu au pouvoir. « A titre de comparaison, de janvier 2014 à octobre 2019, la Roumanie a accédé à 14,2 milliards d'euros. Les gouvernements du PNL ont réussi à apporter à la Roumanie, en un an et huit mois, plus de la moitié de l'argent qui a été attiré par les gouvernements des cinq années précédentes », a ajouté le Premier ministre.
Source : Hotnews, Adevărul

Adoption de l'accord de partenariat avec la Commission européenne : La Commission européenne a adopté un accord de partenariat de 31,5 milliards d'euros avec la Roumanie, qui couvre le financement de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale, la compétitivité et la transition verte et numérique de la Roumanie sur la période 2021-2027. Le Fonds social européen plus fournira aux autorités roumaines une enveloppe de 7,3 milliards d'euros pour faciliter l'accès à l'emploi, notamment pour les jeunes, et moderniser le service roumain dédié. Pas moins de 3,5 milliards serviront aussi à promouvoir l'entrepreneuriat alors que 3,3 milliards d'euros seront consacrés à la lutte contre la pauvreté des enfants et au développement des services sociaux, éducatifs et de santé intégrés dans 2 000 communautés rurales. 4,33 milliards d'euros du Fonds européen de développement régional (FEDER) soutiendront la transformation

économique innovante et intelligente de la Roumanie. 6,75 milliards d'euros du FEDER et du Fonds de cohésion seront investis dans la transition verte, notamment dans les énergies vertes, la réduction des émissions de carbone, les infrastructures environnementales, la conservation de la biodiversité, les espaces verts, la gestion des risques et les mesures de mobilité urbaine durable. 7,2 autres milliards d'euros du Fonds de cohésion et du FEDER permettront de développer davantage des modes de transport multimodaux et plus durables. Enfin, 2,3 milliards d'euros seront investis pour garantir l'accès à la santé des citoyens et améliorer la qualité, l'efficacité et la résilience du secteur de la santé.
Le Premier ministre Nicolae Ciucă a salué la décision de la Commission européenne, estimant qu'il s'agissait d'un signal de « confiance » et de « soutien » aux priorités de la Roumanie. Il a assuré que les autorités de Bucarest étaient prêtes à gérer les montants alloués de manière transparente et aussi efficace que possible. La Roumanie dispose d'un total de 90 milliards d'euros, y compris le financement au titre du PNRR et d'autres politiques européennes, pour investir dans des domaines d'intérêt majeur, qu'il s'agisse de la santé, les transports, l'emploi, la lutte contre la pauvreté, l'élimination des écarts de développement ou le passage à une économie compétitive et innovante, a expliqué le Premier ministre.
Source : Agerpres, Calea europeana

Aides d'État: la Commission autorise un régime roumain d'un montant de 149 millions d'euros au titre de la facilité pour la reprise et la résilience visant à soutenir la production d'hydrogène renouvelable : La Commission européenne a autorisé, en vertu des règles de l'Union en matière d'aides d'État, un régime roumain d'un montant de 149 millions d'euros mis à disposition par l'intermédiaire de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) afin de soutenir la production d'hydrogène renouvelable. La mesure vise à contribuer au développement de l'hydrogène renouvelable conformément aux objectifs de la stratégie de l'UE pour l'hydrogène et du pacte vert pour l'Europe. Le régime contribuera également à la réalisation des objectifs du plan REPowerEU visant à réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles russes et à accélérer la transition écologique.
Continuez à lire sur ec.europa.eu

Compensation des prix de l'énergie : Le gouvernement roumain a approuvé une ordonnance d'urgence visant à compenser les prix de l'énergie et du gaz pour les consommateurs. Ces mesures seront appliquées pendant 1 an, à compter du 1er septembre et auront un impact financier estimé de 1 milliard de lei par mois (environ 206 millions d'euros), a déclaré le ministre des Finances, Adrian Câciu. Selon le premier ministre Nicolae Ciucă, avec cette ordonnance 98%, des ménages bénéficieront de nouvelles mesures de plafonnement alors que les comportements spéculatifs sur le marché seront découragés. Dans le détail, l'ordonnance prévoit un tarif de 0,68 lei par kwh, TVA comprise, uniquement pour les ménages dont la consommation mensuelle ne dépasse pas 100 kWh, et de 0,80 lei/kWh, TVA comprise, pour ceux ayant une consommation mensuelle entre 100 et 255 kWh (plafond légèrement réduit par rapport à la réglementation précédente qui prévoyait un seuil de 300kWh). Pour une consommation d'électricité supérieure à 255 kWh/mois, le consommateur devra payer le prix du marché.

Pour les PME, les institutions publiques et les entreprises de l'industrie alimentaire, il y aura un tarif unique de 1 leu par kwh mais seulement à hauteur de 85% de leur consommation, à l'exception des établissements hospitaliers pour lesquels ce tarif s'applique à 100% de leur consommation. Toujours à compter du 1er septembre, les acteurs de l'énergie devront payer une contribution de solidarité représentant la différence entre le prix de vente mensuel et le prix de référence de 450 lei par MW. Plus exactement, si jusqu'ici il était question d'une imposition de 80% sur les marges, désormais cette imposition s'élève à 100% et elle ne s'appliquera plus seulement aux producteurs mais aussi aux traders et aux fournisseurs explique.
Source : StirileTvr, Hotnews

Bulletin juridique

Financement d'un milliard d'euros pour l'efficacité énergétique et la production d'énergie verte : Le gouvernement va adopter une ordonnance d'urgence prévoyant un financement d'un milliard d'euros pour l'efficacité énergétique et la production d'énergie verte, a annoncé le Premier ministre Nicolae Ciucă. Selon le chef du gouvernement, 500 millions seront alloués aux collectivités locales pour l'efficacité énergétique, thermique, l'éclairage public et le chauffage, ainsi que pour la production d'énergie verte pour leur propre consommation. Le Premier ministre a ajouté que 500 millions d'euros supplémentaires allaient être alloués aux PME, pour l'efficacité énergétique des espaces de production, par exemple, et pour la production d'énergie verte à leur usage.
Source : Stiri TVR

La loi a changé : que deviennent les panneaux photovoltaïques en Roumanie ? : Une nouvelle loi vient d'être promulguée pour réglementer les parcs photovoltaïques dans notre pays. Il s'agit d'une loi modifiant et complétant la loi foncière 18/1991 et d'autres lois. Plus précisément, elle réglemente certains aspects de la législation qui se réfèrent à l'utilisation de terres agricoles pour l'installation de panneaux photovoltaïques. Les terres concernées par les modifications législatives sont les terres de plus de 10 hectares.

Ce que dit la nouvelle loi, ce qu'elle change réellement
Selon les nouvelles dispositions légales, par exception, les objectifs d'investissement suivants, spécifiques à la production d'électricité à partir de sources renouvelables, peuvent être situés sur des terrains agricoles de classe III, IV et V, ayant la catégorie d'utilisation arable, pâturages, vignobles et vergers, ainsi que sur ceux aménagés avec des travaux d'amélioration foncière, situés en dehors de la zone urbaine, sur la base du permis de construire et de l'approbation du retrait définitif ou temporaire de l'utilisation agricole : les capacités de production d'énergie solaire, éolienne, de biomasse, de bioliquides et de biogaz, les unités de stockage d'électricité, les postes de transformation ou autres systèmes similaires qui peuvent être implantés sur des terres agricoles situées dans des zones non urbaines, jusqu'à un maximum de 50 ha. Il convient de noter que, à titre exceptionnel, ces investissements peuvent également être appliqués sur des terres agricoles.
Continuez à lire sur wizee.fr

Fiscalité : nouvelles règles à partir d'août 2022 et janvier 2023 : Le Code fiscal a été substantiellement modifié par l'adoption et la publication au Journal Officiel n° 716 du 15 juillet 2022 de l'Ordonnance du Gouvernement n° 16/2022. Les modifications apportées – concernant de nombreux domaines tels que l'impôt sur les sociétés / le revenu des entreprises, l'impôt sur les dividendes, la TVA pour certaines catégories de services et les cotisations obligatoires – entreront en vigueur en deux étapes, l'une au 1er août 2022 et l'autre au du 1er janvier 2023.

L'article qui suit présente un résumé des modifications les plus importantes.
Dispositions entrant en vigueur le 1er août 2022
Avantages fiscaux en matière d'impôt : l'exonération d'impôt sur le revenu pour les personnes physiques qui tirent des revenus de salaires ou de revenus assimilés aux salaires et qui travaillent dans les secteurs de la construction, de l'agriculture ou de l'industrie alimentaire ne s'applique désormais qu'aux revenus bruts inférieurs à 10 000 RON, ce qui correspond à un plafond largement inférieur à celui de 30 000 RON actuellement en vigueur.
Continuez à lire sur gruiadufaut.com

Bureaux de représentation des entreprises étrangères : nouvelles règles d'autorisation : Le cadre juridique relatif à l'autorisation et au fonctionnement des Bureaux de Représentation des entreprises étrangères en Roumanie vient d'être modifié par l'Ordonnance du Gouvernement n° 18/2022, publiée au Journal Officiel n° 799 du 4 août 2022.
L'OG n° 18/2022 modifie pour la première fois la législation relative à l'autorisation de fonctionnement des bureaux de représentation, en vigueur depuis 1990, apportant des mises à jour nécessaires dans ce domaine, notamment en ce qui concerne les moyens grâce auxquels la procédure d'autorisation sera menée, à savoir désormais via une plateforme électronique.

A titre préliminaire, rappelons que le Bureau de Représentation d'une société étrangère en Roumanie est une structure sans personnalité morale, opérant sur le territoire roumain en tant qu'intermédiaire entre la société mère étrangère et ses partenaires contractuels dans le pays. Le Bureau de Représentation accomplit, pour le compte de la société étrangère, uniquement des actes juridiques et des activités support à son activité en Roumanie (promotion et publicité, représentation, marketing, suivi de contrats, etc.), qui doivent être conformes à l'objet d'activité établi par l'autorisation de fonctionnement.

Le Bureau de Représentation n'est en revanche pas autorisé à accomplir en son nom propre des actes de commerce (signature des contrats, opérations de production de commerce ou de prestations de services). Les principales dispositions de l'OG n° 18/2022, en vigueur depuis le 7 août 2022, sont les suivantes:

Formalités d'autorisation

La procédure d'autorisation des Bureaux de Représentation sera assurée par le Ministère de l'Entrepreneuriat et du Tourisme (MET), exclusivement en ligne, sur une plateforme électronique qui sera opérationnelle dans les 180 jours suivant la date d'entrée en vigueur de l'OG n° 18/2022.

Jusqu'à la date de mise en service de cette plateforme, l'ancienne procédure de dépôt et de traitement des demandes d'autorisation reste en vigueur. Selon le nouvel acte normatif, l'autorisation de fonctionnement est délivrée, sur demande, dans un délai de 30 jours à compter la date de dépôt du dossier complet ou des compléments éventuellement demandés par le MET.

L'autorisation est délivrée pour une période minimale d'un an, avec possibilité de prolongation pour la même période, après paiement d'une taxe de 1 000 euros/an (équivalent en Lei calculé au taux de change de la Banque nationale de Roumanie en vigueur au jour du paiement). La prolongation de la validité de l'autorisation est accordée sur la base d'une demande formulée au moins 30 jours avant la date de son expiration et sous réserve du paiement de la taxe d'autorisation.

Continuez à lire sur gruiadufaut.com

Bourse des affaires

TERRAINS ET BÂTIMENTS INDUSTRIELS À VENDRE

Terrain à Ciorogarla (18 km de Bucarest) de 17000 m2 avec un bâtiment de 1400 m2 et un autre bâtiment de 1000 m2 en construction, accès à Calea Bucuresti et un côté à l'autoroute.

Pour plus de détails, contactez le propriétaire : Marc Pascal Huot, +40 747 013 650

EASTRATEGIES

Eastratégies, est une société d'accompagnement à l'international créée en Roumanie en 1992, en Bulgarie en 2000, Moldavie en 2008, France en 2016 et Serbie 2017.
Le plus ancien cabinet privé implanté en Roumanie, axé sur une démarche terrain, nous accompagnons les sociétés dans toutes les étapes de leurs démarches commerciales et industrielles, tant dans leurs projets de recherche de distributeur, de production, de recrutement, de sous-traitance, de sourcing (http://www.sourcingenroumanie.com), d'achat, d'implantation, de recherche financements européens tant dans des missions de Management de transition (http://managementdetransition.ro). 1200 missions en 30 ans.

Partenaire étranger de **Bretagne Commerce International**, de la Fédération **des Industries Mécaniques française** et de la **BNP PARIBAS FORTIS** pour le Trade, Délégué Roumanie **OSCI** et **Partenaire Bpifrance**

Marc Pascal Huot
Fondateur de Eastrategies

Sos. Bucuresti nr. 26B, Biroul nr. 2,
077055 Ciorogarla (Bucarest)
Roumanie

Tél. Roumanie :+40747013650
Tél. France +33643513008
Email : marc.huot@eastrategies.fr
Site web : www.eastrategies.fr

bpifrance

FÉDÉRATION DES INDUSTRIES MÉCANIQUES

BRETAGNE COMMERCE INTERNATIONAL
Prestataire agréé

OSCI
LES ENTREPRENEURS DE L'INTERNATIONAL

En chiffres

- Population : 19,328 millions d'habitants
- PIB en 2021 : 240 Md EUR
- PIB par habitant en 2021 : 12.417 EUR
- Croissance PIB en 2021 : +7 %
- Flux d'IDE en 2021 : 4,39 M EUR (+196% 2021/2020)
- Salaire minimum brut garanti à partir du 1er janvier 2022 : 515 EUR (2.550 RON)
- Salaire moyen brut mensuel, en Juin 2022 : 1.297 EUR (6.413 RON)
- Taux d'inflation en 2021 : 8,5 %
- Taux de chômage en 2021 : 5,7 %
- Place de la France dans les échanges commerciaux : 3ème client, 6ème fournisseur
- Stock IDE français en 2020: 8,3 milliards EUR, France – 6ème rang parmi les investisseurs étrangers
- Cours EUR/RON au 8.09.2022: 1 EUR = 4,8707 RON